



Compte Rendu du conseil d'école du 12 mars 2019

École Élémentaire d'Hastignan

Présents :

Équipe Enseignante : Mme BAYSSETTE (CE1/CE2), Mme Véronique BOULHAÏS (CM2), Mme Mathilde LOLLIA (ULIS), Mme CHASSAIN (CM1), Mme Gaëlle GOURVES (CE1), Mme Christelle LEYNIAC (CE1 et CM2), Mme Émilie PACREAU (Directrice, CE1), Mme Isabelle PÉRILLE (CM1), Mme Stéphanie QUEBRE (CE2), Mme Lia SCHIPPER (CP), Mme Laurence SONFILS (CE2/CM1), Mme JoëlleTONON (CP/CE1),

Mairie : Mesdames Stéphanie BANCOD, Corinne LE MOLLER, Céline PERPERE et M. Jean-Claude ACQUAVIVA.

Personnel Mairie : M. Romain REVEL, directeur du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École),

Parents élus FCPE : Mesdames Aurélie DUCHANGE, Cendrine BERTHELOT, Géraldine AUDIE-LIEBERT, Stéphanie BRUN, Laure MARTIN, M. Bruno WEBER.

Parents élus API Hastignan : Mesdames Aurélie DUBOIS, Séverine DESPERIEZ, Emmanuelle LELEU, Mireille SARTEL-SANCHEZ, Isabelle RIVIERE, M. Laurent PICAL-CAPRÉ.

Présentation des membres du conseil d'école : La séance débute par un tour de table, permettant à chaque personne siégeant au conseil de se présenter.

Points relevant de l'Éducation Nationale

I. Parcours de l'élève

a. Évaluations nationales :

Le conseil des Maîtres a décidé que les évaluations nationales pour les enfants de CP n'étaient pas une aide aux apprentissages, qu'elles étaient une source de stress, longues et concomitantes avec celles de l'établissement. Après communication à l'inspectrice de l'éducation nationale, il a été décidé de ne pas les mettre en place.

II. Projet de vie de l'école

a. Conseil d'élève :

Deux conseils d'élèves ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire. Ils font suite à des requêtes de doléances des enfants en classe.

Deux courriers ont été écrits à la mairie ; une réponse a été faite le 11 mars 2019 par la mairie. Ces courriers avaient pour but de demander des aménagements pour la cour de récréation. La réponse sera évoquée en classe lundi prochain 18 mars.

b. Manifestations à venir et projets d'école :

Le projet « FRESQUE » sur le mur entre l'école et le collège a été refusé par la mairie dans sa conception originelle ; mais autorisé sur un support amovible, non éphémère, compte tenu de l'importance du budget. Le projet est reporté dans sa conception finale mais les artistes vont tout de même travailler avec les enfants pour la conception artistique de ce projet. Aux portes ouvertes, des panneaux de dessins seront affichés.

Le carnaval aura lieu le 15 mars 2019, les enfants pourront apporter leurs déguisements dans un sac. En début d'après-midi les enfants pourront mettre leurs déguisements. En fin de matinée, l'arrivée du char de l'ASCO viendra sur le site et en début d'après-midi la chorale du collège.

Le 30 mars à la salle Louise Michel, Loto organisé par l'API avec la participation de la FCPE et de l'école dans son organisation, pour le moment il y a 328 personnes déjà inscrites.

Le 6 mai, Les classes de CM2 sont invitées à visiter la mairie, expérience du système électoral autour de petits jeux de rôle et première séance de l'élection du maire avec un travail en amont par les classes.

Le 6 mai, pour les classes de CM1, la brigade juvénile départementale de gendarmerie viendra sensibiliser les élèves aux dangers d'internet et des réseaux sociaux.

Le 16 mai, Pleine des Biges, cross, une quinzaine de parents seront sollicités pour encadrer les enfants.
Le 25 juin, Ouverture des portes de l'école à 17h30, 18h la chorale, 18h30 les jeux seront ouverts avec un stand de buvette et de sandwiches, 20h30 fin des jeux, 21h fin des portes ouvertes.
Des tables de ping pong ont été achetées.

III. Fonctionnement de l'école

a. Travaux :

Présentation des travaux du parking qui sont programmés pendant les vacances pour la rentrée prochaine.
Voir plan en annexe.

Le projet ne met pas tout le monde d'accord mais le nombre d'années d'attente pour la rénovation de ce parking, nous oblige en acceptant les termes en espérant de réfléchir à une phase 2, pour les vélos, une 2^{ème} place handicapée et une éventuelle extension du chemin pour les piétons du grand portail côté livraisons aux petits portillons.

La mairie doit étudier la possibilité d'utiliser sur la partie foncière de la maison du gardien non utilisée qui pourrait permettre d'agrandir le parking ou être utilisée par le personnel de l'établissement.

La cour d'école étant régulièrement sous l'eau, il est prévu de faire une étude en 2019 par un géomètre afin d'apporter une solution pérenne pour le drainage. En attendant, des barrières ont été installées à long terme en solution d'urgence afin de sécuriser la cour des inondations.

La cour devrait faire l'objet également d'un entretien (au moins deux fois dans l'année, à chaque vacance) pour éviter le pourrissement des feuilles et éviter les odeurs.

Points relevant de la Mairie : CLAE et restauration scolaire

Restauration scolaire : Madame TERROU est absente et excusée.

Il est évoqué une dégradation des repas de la cantine. Une commission repas se tiendra le 8 Avril.

CLAE : M. Romain REVEL, directeur **du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École)**

Projet « Au fil du sport » : bon entente entre les enfants qui permet de mettre en avant « le vivre ensemble », achat ¼ du budget dans le matériel. Les enfants sont très intéressés et participatifs. Des jeux de précision, de ballons, raquettes, pétanque et palet dans la cour, etc...

Projet « Jardin » : en cours de validation, sensibiliser les enfants sur la citoyenneté et développement durable. Travailler en lien avec l'école, mis en place d'un carré de potager avec les enseignants et d'un compost, opération anti-gaspillage avec la cantine.

Projet « ludothèque » : les enfants apprécient cet espace. Il a été mis en place un permis à point afin de respecter le matériel, au bout de 3 gommettes, le jeu est suspendu afin de responsabiliser les enfants à prendre soin du jeu et le ranger.

Projet « conseil du CLAE » : 2 conseils ont été faits depuis le début de l'année afin d'échanger sur les problématiques du fonctionnement de salles et des propositions de jeux.

Ambassadeurs européens, le mercredi après-midi, animé avec des jeux de leur pays d'origine.

Participation au carnaval en mars, à Big Bang en mai et à la porte ouverte en juin.

Matin : possibilité d'aller dans la salle de repos (ouverte également le midi), puis de temps en temps proposition d'un réveil matinal

Pause méridienne : proposition d'une activité sportive, manuelle, temps de jeux à la ludothèque, de danse, ping pong et jeux de construction.

Budgets de la mairie:

La mairie donne 32 euros pour le matériel, 9518 euros pour les classes, 105 euros pour les documents, 2352 euros pour les actions pédagogiques 2352 et 2880 euros pour les transports ce qui fait un total de 14850 euros.

Grèves : les enseignants ont 48h avant pour se prononcer par contre l'équipe de mairie n'est pas dans l'obligation de prévenir. La mairie envoie en plus du mail, un SMS aux parents afin de prévenir d'un mouvement de grève. Il faut penser à mettre à jour les coordonnées.

Fin du conseil d'école.

Le prochain conseil d'école est fixé le 11 juin 2019 à 18h.